

## Perspectives régionales : Afrique subsaharienne

### Contexte

Parmi les six régions<sup>1</sup> présentées dans ce chapitre, le profil de croissance économique et démographique de l'Afrique subsaharienne<sup>2</sup> ne passe pas inaperçu. La croissance démographique y est la plus élevée et, en dépit d'une progression rapide, l'urbanisation est de loin la plus lente de toutes les régions. La région devrait compter quelque 329 millions de personnes supplémentaires d'ici 2030 par rapport à la période de référence de 2018-20, sa population augmentant de 2.5 % par an. Si près des deux tiers de ces personnes supplémentaires vivront en milieu urbain, 53 % de la population continuera de vivre en milieu rural en 2030. L'Afrique subsaharienne est donc la seule région dont plus de la moitié de la population vivra en zone rurale en 2030, et l'une des deux seulement (avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord) où la population rurale devrait continuer à croître en termes absolus au cours de la prochaine décennie.

En règle générale, les économies de la région sont très dépendantes des secteurs de production liés aux ressources, comme l'agriculture, le pétrole et les métaux. La pêche, l'agriculture et la sylviculture représentent environ 14 % du PIB et cette part devrait fléchir à 12 % en 2030. La croissance économique par habitant devrait être moins vigoureuse que dans d'autres régions émergentes et en développement, avec une augmentation de 1.3 % par an pendant la période de projection. Cette situation fait suite à une contraction de 6 % en 2020, suivie par une reprise de seulement 0.5 % en 2021 reflétant l'impact prolongé des restrictions économiques liées à la lutte contre la pandémie, les faibles ressources disponibles pour soutenir la reprise, ainsi qu'une grande dépendance à l'égard des exportations et du tourisme. Les performances économiques sont très variables au sein de la région, les pays les moins avancés progressant plus rapidement, mais en partant d'un niveau plus bas. Les revenus moyens par habitant dans la région sont les plus bas du monde, à 1 675 USD, et devraient passer à 1 793 USD à l'horizon 2030 en termes réels de 2010 ; en revanche, dans les pays les moins avancés (PMA) de la région, ces revenus devraient atteindre seulement 1 064 USD par an. Les ménages de la région consacrent en moyenne environ 38 % de leurs revenus à l'alimentation, mais cette part varie considérablement selon les pays, s'échelonnant entre 16 % seulement en Afrique du Sud et environ 50 % au Nigéria.<sup>3</sup> La disponibilité de calories par habitant est nettement plus faible que dans la plupart des autres régions, ce qui implique que la sécurité alimentaire et le bien-être économique sont particulièrement vulnérables au prix des aliments ou aux variations brutales des revenus. L'impact de la pandémie de COVID 19, qui a des répercussions notables sur l'abordabilité de l'alimentation et, donc, la sécurité alimentaire dans la région, s'en trouve par ailleurs amplifié.

Abritant 14 % de la population mondiale, l'Afrique subsaharienne est une région diversifiée sur le plan agroécologique, riche en terres, qui représente 15 % des terres cultivées et 20 % des pâturages à l'échelle mondiale. Dans de nombreux pays, cependant, la forte densité de population dans les zones rurales a entraîné une pénurie de terres agricoles. Une grande partie des terres encore disponibles dans la région se situent dans quelques pays seulement et/ou sont des surfaces boisées. La région n'était donc responsable que de 7 % de la valeur mondiale de la production agricole, halieutique et aquacole en 2018-20. En revanche, avec une vaste population qui a des besoins importants en matière de consommation et un régime alimentaire unique, la région représente 37 % de la consommation mondiale de racines et de tubercules, mais seulement 7 % de celle de céréales et 6 % de celle de sucre, d'huile végétale et de poisson. La part relativement faible de la région dans la consommation mondiale de viande (4 %) et de produits laitiers frais (5 %) est le reflet d'un pouvoir d'achat peu élevé et d'un régime alimentaire peu diversifié. Globalement, le taux d'autosuffisance de l'Afrique subsaharienne pour les principaux produits alimentaires diminue car la population de la région augmente à un rythme soutenu, supérieur à celui de la croissance de l'offre intérieure.

## **Production**

La production agricole, halieutique et aquacole de la région devrait augmenter de 23 % au cours des dix prochaines années en valeur ajoutée nette, ce qui signifie que la production par tête poursuivra la baisse entamée en 2015 (Graphique 2.5). La production végétale devrait représenter plus de 72 % de la production totale en 2030, tandis que la part des produits d'origine animale atteindra 20 % et que celle de la production halieutique et aquacole déclinera à 7 %. Les aliments de base destinés à la consommation humaine et animale, à savoir les céréales, les légumineuses, les racines et les tubercules, seront les principales sources de croissance pour la région. Pour tous ces produits, la part de la région sur les marchés mondiaux va augmenter au cours de la période de projection. En 2030, l'Afrique subsaharienne pourrait représenter presque 40 % de la production mondiale de racines et de tubercules, 21 % de celle de légumineuses et 6 % de celle de céréales. S'agissant du coton, l'extension des surfaces cultivées en Afrique de l'Ouest et le soutien apporté au secteur permettront de maintenir la production à presque 22 % en 2030 à l'échelle régionale, soit 7 % de la production mondiale.

Les surfaces cultivées devraient s'accroître de presque 6 millions d'hectares à l'horizon 2030. Malgré une augmentation plus faible de l'utilisation des terres agricoles (4 millions d'hectares), cette croissance nette sera possible grâce à l'intensification des systèmes de culture. L'alternance des cultures de haricots et de céréales est courante dans de nombreux pays. Le système de double récolte est fréquent dans les régions tropicales ayant un régime fluvial binaire, tout comme les cultures d'irrigation sont répandues en Afrique australe, où le soja et le blé sont souvent produits l'un à la suite de l'autre au cours d'une même année. Le développement de la culture du riz dans la région, notamment au Nigéria, devrait lui aussi reposer sur la réalisation de plusieurs récoltes par an.

Dans d'autres parties de la région, le développement de l'utilisation des terres agricoles est limité par diverses sources d'incertitude, notamment la tendance au morcellement de l'espace agricole, les conflits dans les pays riches en terres et la présence d'autres utilisations concurrentes telles que l'exploitation minière et l'étalement urbain.

Le rendement moyen des céréales dans la région devrait augmenter de 21 % au cours de la période de projection, soit au même rythme qu'au cours de la décennie écoulée. La hausse ininterrompue des rendements des principales cultures s'explique par les investissements dans des variétés végétales améliorées et adaptées à l'environnement local, ainsi que par des pratiques de gestion optimisées. L'augmentation des rendements de la plupart des cultures dépasse les taux projetés à l'échelle mondiale, mais en partant d'un niveau de référence qui est généralement inférieur à la moitié de la moyenne mondiale. Cela signifie que l'écart substantiel entre les rendements de la région et ceux obtenus dans le reste du monde va se réduire en 2030, mais demeurera important. Même si l'amélioration de la productivité jouera un rôle essentiel dans la croissance de la production à moyen terme, la région aura des difficultés à combler entièrement l'écart de rendement en raison de l'utilisation limitée des intrants, de l'irrigation et de l'infrastructure des exploitations.

La valeur nette de la production animale devrait croître de 26 % au cours des dix prochaines années, les secteurs de la volaille et des produits laitiers enregistrant les augmentations les plus rapides. La région produira 2.9 Mt de viande supplémentaire en 2030, répartis comme suit : presque 1.3 Mt de volaille, 740 Kt de viande bovine, 650 Kt de viande ovine et 260 Kt de viande porcine. Les systèmes de production de viande bovine et ovine de la région demeurent très extensifs, et l'augmentation précitée sera due davantage à l'expansion du cheptel qu'à des gains de productivité. Sur la période de référence 2018-2020, l'Afrique subsaharienne représentait 7 % de la production mondiale de viande bovine, mais 17 % du cheptel bovin mondial. Ce dernier pourcentage devrait atteindre presque 20 % en 2030. De même dans le secteur ovin, la région comptabilise 14 % de la production mondiale, mais 24 % du cheptel. La production de viande ovine devrait progresser de 30 % au cours de la prochaine décennie en Afrique subsaharienne, ce qui permettra à la région de voir sa part dans la production mondiale passer à 15 %. L'expansion du cheptel aura lieu malgré le fait que l'utilisation des terres pour le pâturage restera presque

inchangée d'ici 2030. Bien que les systèmes de production de volaille extensifs soient toujours courants dans la région, un certain degré d'intensification est en cours dans le secteur, en particulier dans des pays comme l'Afrique du Sud, qui produit un excédent de céréales fourragères. L'utilisation d'aliments pour animaux devrait continuer à augmenter dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, sous l'effet de la modernisation des chaînes d'approvisionnement dans des pays comme la Zambie et la Tanzanie. Cette hausse part d'un niveau peu élevé et de nombreux petits producteurs continuent d'utiliser des aliments pour animaux autres que des céréales, qu'ils se procurent souvent de manière informelle. Dans les pays qui utilisent déjà les aliments pour animaux de façon plus intensive, les améliorations génétiques et celles, progressives, du taux de conversion alimentaire réduisent la quantité d'aliments requise par animal. Au niveau régional, cela entraîne une augmentation de la consommation d'aliments pour animaux légèrement plus lente que la production de viande. Une partie de l'alimentation animale est utilisée pour la production de poisson, qui devrait s'accroître de 13 % d'ici 2030. L'aquaculture devrait connaître une expansion de 28 %, soit supérieure à celle de la pêche (12 %), quoique partant d'une base peu élevée ; elle ne représentera en 2030 que 9 % de la production de poisson de la région, contre 8 % pendant la période de référence.

D'après ces projections de production, les émissions directes de GES d'origine agricole devraient progresser de 16 % d'ici 2030 par rapport à la période de référence. L'Afrique subsaharienne représentera 62 % de l'augmentation mondiale des émissions directes d'origine agricole et atteindra une part de 16 % des émissions directes mondiales en 2030.

### **Consommation**

L'Afrique subsaharienne concentre la majeure partie des personnes pauvres du monde et enregistre la plus forte prévalence de sous-alimentation au niveau mondial. La faible sécurité alimentaire des foyers pauvres a été aggravée par la pandémie de COVID-19. Les bouleversements de la chaîne d'approvisionnement, en particulier dans les secteurs informels, ont eu des conséquences sur l'accès aux produits, tandis que les variations de revenus et les chocs sur l'emploi ont réduit l'accessibilité financière. La sécurité alimentaire et la sous-alimentation continueront probablement de poser des problèmes, et même lorsque les revenus repartiront à la hausse, il faudra améliorer la disponibilité, l'accessibilité, l'abordabilité et l'utilisation des approvisionnements alimentaires à l'avenir pour que le rétablissement soit durable.

Les niveaux de revenus moyens connaissent une lente amélioration après leur fléchissement en 2020, d'où le rôle de la croissance démographique en tant que principal moteur de la hausse de la consommation alimentaire humaine (Graphique 2.9). Combinant une croissance démographique rapide et une augmentation de la disponibilité de calories par habitant, l'Afrique subsaharienne sera au cours de la prochaine décennie l'une des principales sources de demande supplémentaire pour le secteur agricole mondial. La part de la région dans la consommation mondiale de calories devrait augmenter, passant de 10 % pendant la période de référence à 11 % en 2030.

La contribution des aliments de base dans la disponibilité totale de calories est plus élevée en Afrique subsaharienne que dans les autres régions, et leur consommation par habitant devrait encore y augmenter à l'horizon 2030. Pour la plupart des autres catégories de produits, dont la viande, les produits laitiers, le poisson, le sucre et l'huile végétale, les niveaux de consommation par habitant sont actuellement les plus faibles du monde. À l'exception du poisson, la consommation par habitant de toutes ces catégories de produits va augmenter au cours des dix prochaines années, ce qui se traduira par une forte croissance de la consommation totale ; la diversification alimentaire laissera toutefois à désirer, et les aliments de base continueront d'assurer la plus grosse partie de l'apport calorique total en 2030.

Avec des gains de 61 kcal/jour au cours de la période de projection, l'Afrique subsaharienne atteindra en 2030 une disponibilité moyenne de calories de presque 2 500 kcal/jour/personne. Cela reste très inférieur à la moyenne mondiale de 3 025 kcal/jour, et signifie que la consommation de calories dans la région sera

toujours la plus faible du monde en 2030. Une part croissante de calories viendra des céréales et du sucre, et la légère progression de la consommation de viande sera plus que contrebalancée par la baisse de la consommation de poisson par habitant sur les dix prochaines années, ce qui limitera les gains en nutriments vitaux.

Les racines et tubercules, suivis par les céréales, sont les principales sources d'alimentation animale pour le secteur de l'élevage de l'Afrique subsaharienne. Toutefois, les aliments pour animaux sont peu utilisés dans la région et représentent moins de 4 % de la consommation mondiale.

### **Échanges**

La plupart des aliments de base de la région sont produits pour la consommation intérieure plutôt que pour les exportations, et la région dans son ensemble s'appuie de plus en plus sur les importations pour combler l'écart entre production et consommation intérieures. Dans le même temps, un grand nombre de pays tirent parti de la différence de saison dans l'hémisphère nord et de la compétitivité de leurs coûts du travail pour devenir exportateurs nets de produits frais de forte valeur.

Le déficit commercial de la région pour les principaux produits alimentaires devrait se creuser au cours de la prochaine décennie. Évalué en prix de référence mondiaux constants (2014-16), il devrait passer d'environ 7 milliards USD à 18 milliards USD en 2030.

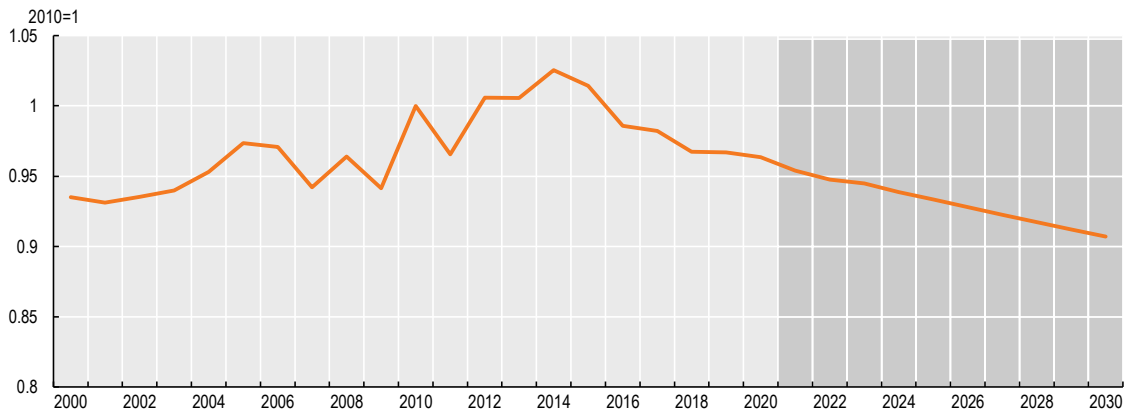
L'un des effets causés par la pandémie en 2020 a été l'augmentation en volume des importations de céréales et d'huile végétale, tandis que les importations de viande et de sucre diminuaient. Au plus fort de la première vague de la pandémie, le commerce intrarégional en particulier a connu de nombreuses difficultés logistiques qui ont entraîné de longs retards aux postes-frontières terrestres (Njiwa and Marwusi, 2020<sup>[4]</sup>). Pendant la prochaine décennie, les importations de céréales, de viande, de poisson, de sucre et d'huiles vont sensiblement augmenter, et à un rythme plus rapide que la production. Hormis pour les céréales et les produits frais, les volumes exportés auront tendance à diminuer au fil du temps. La région dans son ensemble n'est pas autosuffisante pour les aliments de base et sa dépendance aux importations devrait même s'accroître au cours des dix prochaines années.

Contrairement aux cultures vivrières de base, la production de coton est vendue pour l'essentiel sur les marchés mondiaux et en 2030, presque 90 % de la production de coton de l'Afrique subsaharienne sera exportée. La majeure partie de cette production provient des pays les moins avancés. La part de la région dans les exportations mondiales devrait se maintenir à un niveau relativement constant pendant la période de projection.

L'amélioration des échanges internes dans la région de l'Afrique subsaharienne est un objectif important. L'Accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC) est entré en vigueur le 30 mai 2019 et, après des retards initiaux dus à la pandémie, les échanges effectués dans le cadre de cet accord ont officiellement débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Le but du ZLEC est de ramener à zéro 90 % des lignes tarifaires sur une période linéaire de dix ans pour les PMA et de 5 ans pour les autres pays. Dans la réalité cependant, les règles d'origine de l'accord n'ont été mises en œuvre que pour 81 % des lignes tarifaires, et bien que les échanges aient officiellement démarré sur cette base de 81 %, de nombreux pays n'ont pas encore soumis de propositions de réduction des droits de douane. Par ailleurs, au sein de certaines unions douanières, l'accord n'a pas été ratifié par tous les membres, ce qui empêche les unions en question d'appliquer des conditions commerciales préférentielles, à moins que des concessions puissent être accordées légalement au cas par cas. Malgré un démarrage au ralenti et la nécessité de trouver de nouveaux arrangements concernant les règles d'origine, le ZLEC n'exclura au final que 3 % des lignes tarifaires et pourra donc avoir un effet positif important à moyen terme sur le commerce intrarégional africain. D'après les estimations récentes de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, l'accord devrait entraîner une augmentation des échanges de produits agricoles et alimentaires sur le continent africain de 20 à 35 % (ou de 10 à 17 milliards USD). Les gains intrarégionaux devraient être


particulièrement importants pour les produits carnés, le lait et les produits laitiers, le sucre, les boissons et le tabac, les fruits et légumes et les noix, ainsi que pour le riz paddy et le riz transformé. Les échanges intrarégionaux sont cependant entravés par des obstacles non tarifaires élevés et, dans la mesure où le ZLEC prévoit une reconnaissance mutuelle des normes et des licences ainsi que l'harmonisation des mesures sanitaires et phytosanitaires, nombre de ces obstacles sont plus difficiles à éliminer ou réduire. Les facteurs y contribuant sont le coût élevé du transport routier, qui résulte de la médiocrité des infrastructures, ainsi que l'inefficacité des postes-frontières. Ils entraînent une hausse des coûts et une baisse de la performance logistique, comme l'atteste la présence de seulement six pays d'Afrique subsaharienne dans la première moitié de l'indice de performance logistique de la Banque mondiale, qui couvre au total 160 pays. Outre ses effets sur la performance logistique, l'imposition de contrôles discrétionnaires des exportations empêche une meilleure intégration du marché. Compte tenu des réglementations mises en œuvre à ce jour et de la nécessité de définir des programmes de réduction des droits de douane et des listes de produits sensibles, aucun impact perceptible n'a été inclus cette année dans les projections de référence.

**Graphique 2.1. Valeur nette de la production des secteurs agricole, halieutique et aquacole par habitant en Afrique subsaharienne**

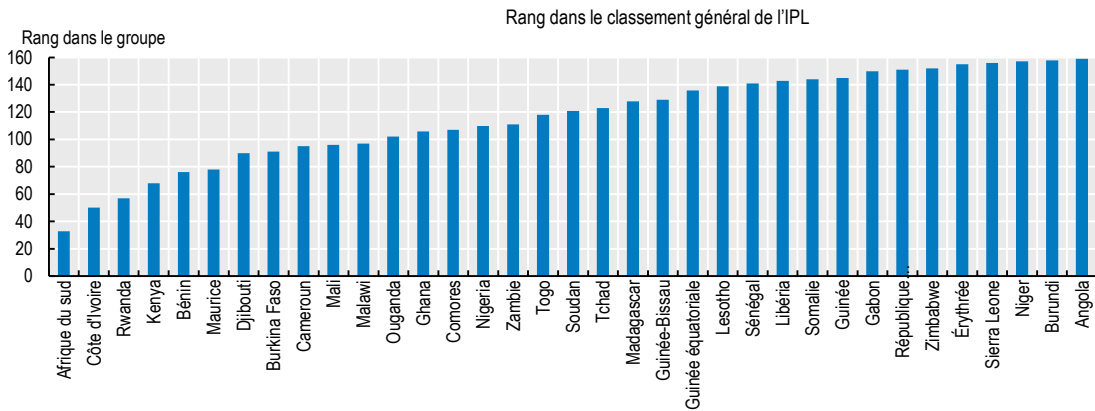


Note : ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant du domaine « Valeur de la production agricole » de FAOSTAT et complétées à l'aide de la base de données élaborée pour les besoins des Perspectives. Les données relatives aux autres produits ont été obtenues par extrapolation. La valeur nette de la production repose sur les estimations des auteurs de l'utilisation de semences et aliments pour animaux autoproduits. Elles sont exprimées en USD constants de 2014-16.

Source : FAO (2021). Base de données de FAOSTAT sur la valeur de la production agricole, <http://www.fao.org/faostat/en/#data/QV> ; OCDE/FAO (2021), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <https://stat.link/uxjzgm>

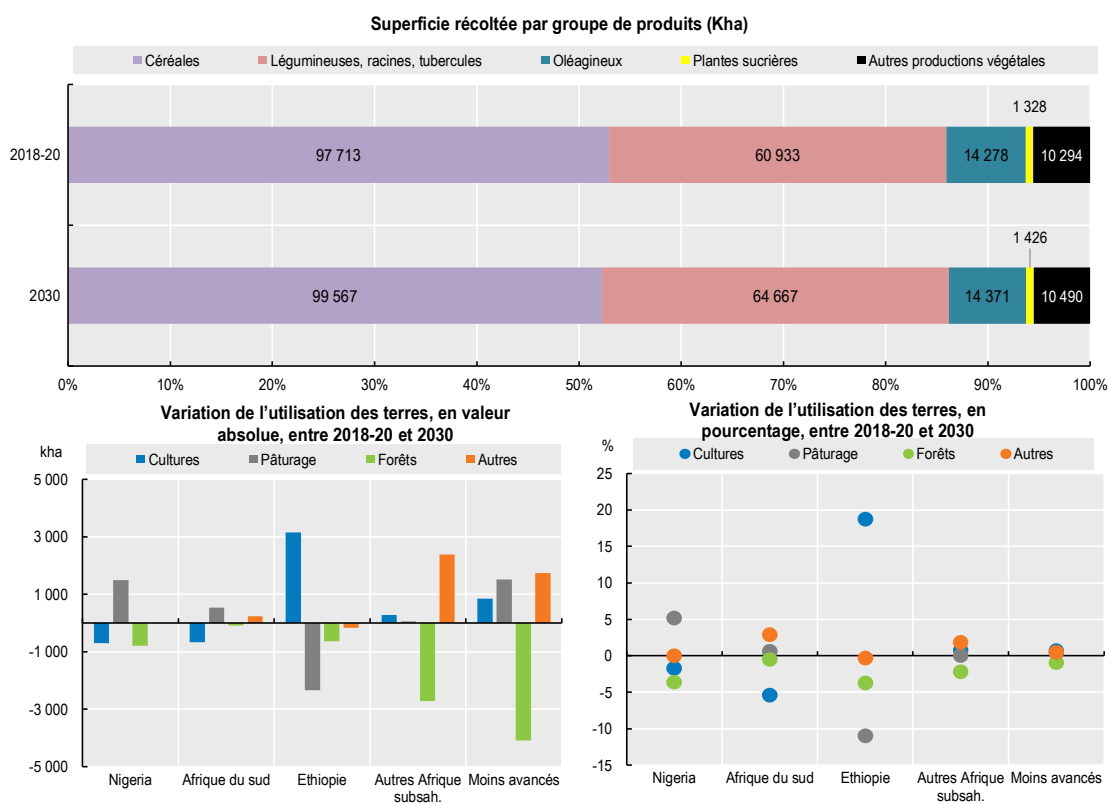
**Graphique 2.2. Indice de performance logistique de la Banque mondiale – Très peu de pays d'Afrique subsaharienne figurent parmi les 80 premiers de l'échantillon mondial.**



Source : Banque mondiale.

StatLink  <https://stat.link/o79a6s>

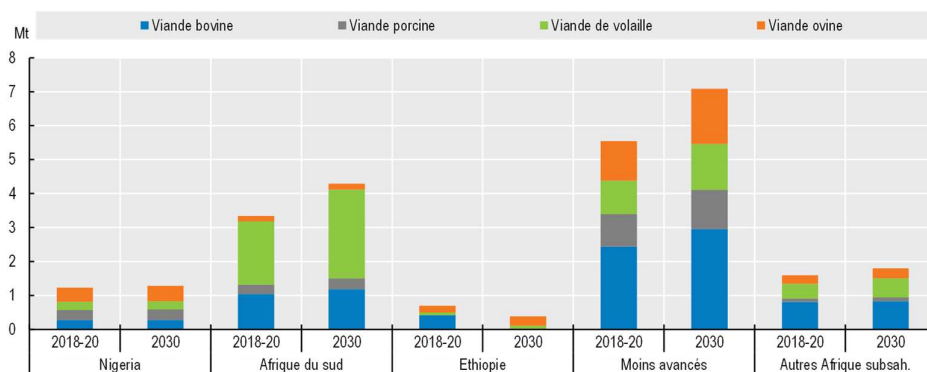
**Graphique 2.3. Évolution de la superficie récoltée et de l'utilisation des terres en Afrique subsaharienne**



Source : OCDE/FAO (2021), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink <https://stat.link/igpcb3>

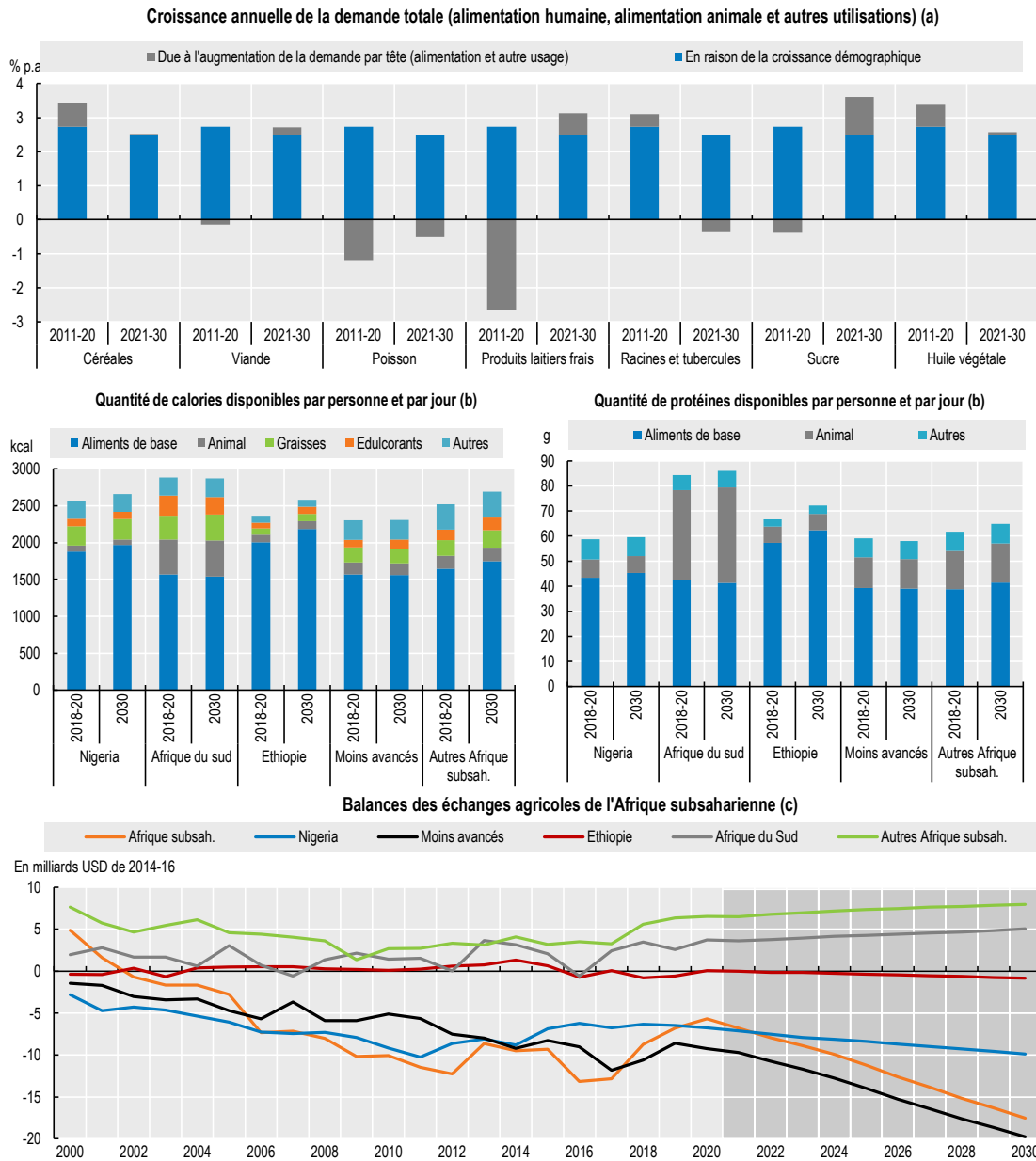
**Graphique 2.4. Production animale en Afrique subsaharienne**



Source : OCDE/FAO (2021), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink <https://stat.link/z89bc0>

## Graphique 2.5. Demande en produits essentiels, quantités d'aliments disponibles et balances des échanges agricoles dans la région de l'Afrique subsaharienne



Note : ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant des bases de données de FAOSTAT relatives aux bilans alimentaires et aux indices commerciaux et incluent des produits non considérés dans les Perspectives. a) La croissance démographique est calculée selon l'hypothèse que la demande par habitant demeure au niveau de l'année précédant la décennie. b) Matières grasses : beurre et huiles ; Aliments d'origine animale : œufs, poisson, viande et produits laitiers hors beurre ; Aliments de base : céréales, oléagineux, légumineuses et racines. c) Inclut les produits transformés et la pêche (non couverte par l'indice du commerce FAOSTAT) sur la base des données des Perspectives.

Source : FAO (2021). Base de données de FAOSTAT sur la valeur de la production agricole, <http://www.fao.org/faostat/en/#data/QV>; OCDE/FAO (2021), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.



Tableau 2.1. Indicateurs régionaux : Afrique subsaharienne

	Moyenne			%	Croissance <sup>2</sup>	
	2008-10	2018-20 (référence)	2030	Référence- 2030	2011-20	2021-30
<b>Hypothèses macroéconomiques</b>						
Population	800 857	1 050 243	1 379 515	31.35	2.74	2.48
PIB par habitant <sup>1</sup> (kUSD)	1.57	1.67	1.79	7.08	-0.09	1.25
<b>Production (mrd USD)</b>						
Valeur nette de la production agricole, halieutique et aquacole <sup>3</sup>	208.8	273.0	336.6	23.33	2.34	1.91
Valeur nette de la production végétale <sup>3</sup>	147.2	197.0	243.9	23.77	2.54	1.92
Valeur nette de la production animale <sup>3</sup>	45.4	54.0	68.0	26.00	1.48	2.19
Valeur nette de la production halieutique et aquacole <sup>3</sup>	16.2	22.0	24.8	12.75	2.73	1.07
<b>Quantité produite (kt)</b>						
Céréales	115 275	153 779	190 157	23.66	3.47	1.77
Légumineuses	13 338	18 246	23 141	26.83	3.08	2.23
Racines et tubercules	58 798	88 322	110 487	25.09	2.82	2.16
Oléagineux <sup>4</sup>	7 081	8 253	9 120	10.51	1.01	0.89
Viande	9 568	12 391	15 323	23.66	2.51	2.01
Produits laitiers <sup>5</sup>	3 325	3 582	4 783	33.53	0.29	3.10
Poissons	5 784	7 878	8 887	12.81	2.78	1.08
Sucre	6 455	7 565	9 854	30.26	0.90	2.73
Huile végétale	4 909	7 213	8 277	14.76	2.67	1.23
<b>Production des biocarburants (mln L)</b>						
Biodiesel	0.04	0.04	0.07	49.87	0.00	4.02
Éthanol	541	766	948	23.82	3.50	2.39
<b>Utilisation des terres (kha)</b>						
Utilisation totale des terres agricoles	858 750	886 843	890 984	0.47	0.24	0.03
Utilisation totale des terres pour la production végétale <sup>6</sup>	206 447	226 437	229 332	1.28	0.54	0.07
Utilisation totale des terres pour les pâturages <sup>7</sup>	652 303	660 406	661 652	0.19	0.14	0.01
<b>Émissions de GES (Mt éq. CO2)</b>						
Total	628	739	857	15.94	1.38	1.43
Végétaux	199	185	187	1.05	-1.29	0.07
Animaux	429	553	669	20.95	2.42	1.85
<b>Demande et sécurité alimentaire</b>						
Disponibilité quotidienne en calories par habitant <sup>8</sup> (kcal)	2 395	2 429	2 489	2.51	-0.05	0.32
Disponibilité quotidienne en protéines par habitant <sup>8</sup> (g)	60.444	61.65	62.206	.903	-0.09	0.18
<b>Disponibilité alimentaire par habitant (kg)</b>						
Aliments de base <sup>9</sup>	177.5	193.3	197.565	2.21	0.21	0.26
Viande	10.7	10.8	10.965	1.07	-0.31	0.29
Produits laitiers <sup>5</sup>	4.6	3.7	3.829	4.06	-2.38	0.54
Poissons	8.2	7.8	7.446	-5.02	-1.12	-0.35
Sucre	10.4	10.4	11.626	11.32	-0.59	1.12
Huile végétale	7.7	8.7	9.172	5.87	0.03	0.61
<b>Échanges (Mrd USD)</b>						
Échanges nets <sup>3</sup>	-9.43	-7.09	-17.54	147.5	..	..
Valeur nette des exportations <sup>3</sup>	28.61	48.64	64.23	32.05	4.78	2.40
Valeur nette des importations <sup>3</sup>	38.04	55.72	81.77	46.73	2.93	3.78

	Moyenne		2030	%	Croissance <sup>2</sup>	
	2008-10	2018-20 (référence)		Référence- 2030	2011-20	2021-30
Taux d'autosuffisance alimentaire <sup>10</sup>						
Céréales	84.8	82.7	77.5	-6.3	-0.02	-0.64
Viande	88.9	86.4	81.8	-5.4	-0.03	-0.70
Sucre	75.8	64.9	60.4	-7.0	-1.29	-0.81
<i>Huile végétale</i>	58.9	54.7	47.8	-12.7	-0.14	-1.25

Notes : 1. PIB par habitant en USD constants de 2010. 2. Taux de croissance des moindres carrés (voir le glossaire). 3. La valeur nette de la production agricole, halieutique et aquacole est calculée selon la méthode de FAOSTAT, fondée sur l'ensemble de produits représenté dans le modèle Aglink-Cosimo, évalué aux prix de référence internationaux moyens pour 2004-06. Les projections des cultures ne faisant pas partie du modèle ont été calculées en utilisant les tendances à long terme. 4. Les oléagineux représentent le soja et les autres graines oléagineuses. 5. Les produits laitiers comprennent le beurre, le fromage, le lait en poudre et les produits laitiers frais, exprimés en équivalent extrait sec. 6. La superficie des terres utilisées pour la production végétale rend compte des récoltes multiples des cultures. 7. L'utilisation des pâturages représente les terres disponibles pour le pacage des ruminants. 8. Les calories quotidiennes par habitant représentent la disponibilité, et non l'apport. 9. Les aliments de base représentent les céréales, les oléagineux, les légumineuses, les racines et les tubercules. 10. Le taux d'autosuffisance correspond à la production / (production + importations - exportations)\*100.

Source : OCDE/FAO (2021), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <https://doi.org/10.1787/agr-data-fr>

<sup>1</sup> Pour les régions mentionnées, voir le tableau récapitulatif du regroupement régional des pays.

<sup>2</sup> De plus amples informations sur la région sont disponibles dans les *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2016-25*.

<sup>3</sup> Source OCDE-FAO interpolée pour 2018-20 à partir de la base de données du Projet d'analyse des échanges mondiaux (GTAP) de 2011, en utilisant les données sur les dépenses alimentaires et les PIB de ces Perspectives.